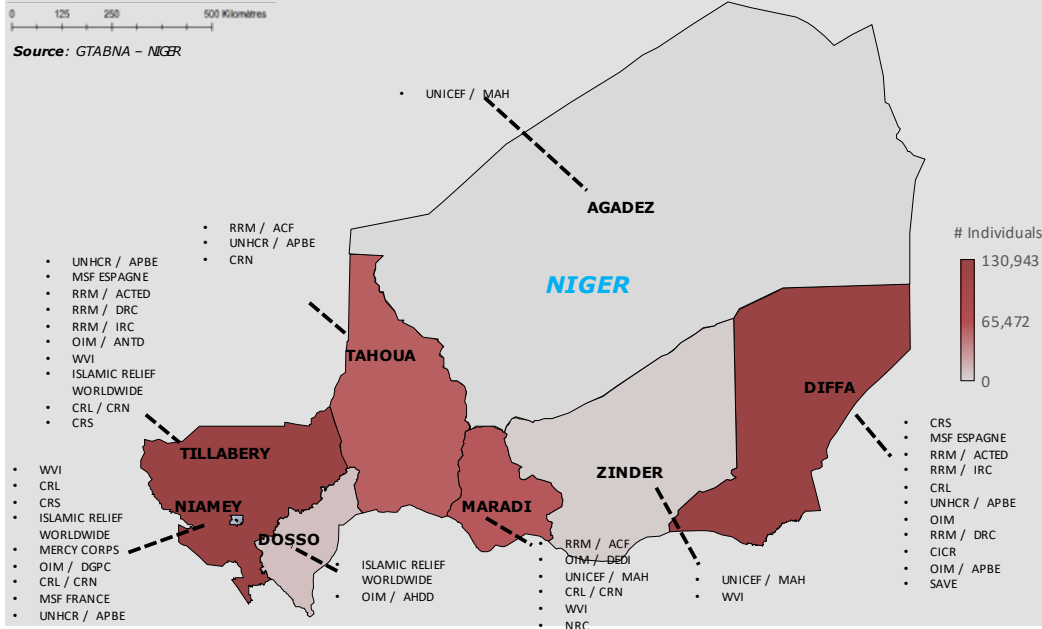




MÉNAGES ASSISTÉS PAR RÉGION	DIFFA 20,469	TAHOUA 8,537	PERSONNES ASSISTÉS PAR STATUT	DÉPLACÉES INTERNE 197,125	REFUGIÉS 73,623
* AUTRES RÉGION	MARADI 7,409	TILLABERY 21,771		RÉTOURNÉS 2,563	COMM. HÔTE 184,568
TOTAL (# DE MÉNAGE)	69,665		TOTAL (# DE PERSONNES)		457,879



POINTS SAILLANTS

Plus de 457,870 personnes (plus de 69,660 ménages) ont bénéficié d'une assistance en matière d'abris et de Biens Non-Alimentaires (BNA) dans 8 régions du Niger, principalement Tillabery, Diffa, Maradi, Tahoua, Niamey, Dosso, Zinder, Agadez.

La majorité des ménages ciblées, 45.20% ont reçu une assistance en BNA seulement, 34.29% ont reçu un abri d'urgence ou transitionnel seulement et 20.51% ont reçu une assistance en abris plus BNA suite aux évaluations des besoins menées par les partenaires GTABNA.

19,418 personnes (2,774 ménages) ont reçu un appui en cash conditionnel et non-conditionnel à Maradi, Dosso, Niamey, Tillabery.

(Source : Base de données GTABNA Niger)

DÉFIS

Manque de financement pour l'intervention d'urgence y compris des dons en nature.

Le prépositionnement des kits BNA et les abris d'urgence avant la saison des pluies ne pas proportionnelle aux besoins.

Accès difficile aux zones touchées en raison du mauvais état des routes (saison pluvieuse) et imposition des escortes.

APERÇU DU SECTEUR

GTABNA Coordinateurs
MAH/GC - GOUV.
OIM - SNU

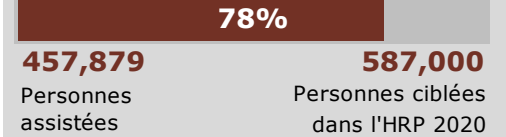
22
Partenaires
actifs

25
Projets
financés

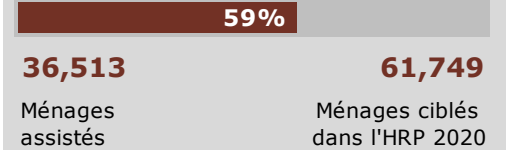
Co-Facilitateur
IRC - ONG Int.

CHIFFRES CLÉS

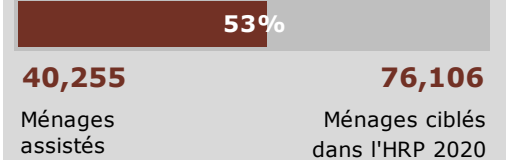
ASSISTANCE GLOBALE GTABNA



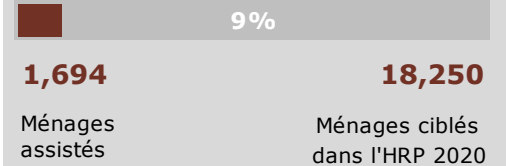
ABRIS D'URGENCES



BIEN NON ALIMENTAIRES (BNA)



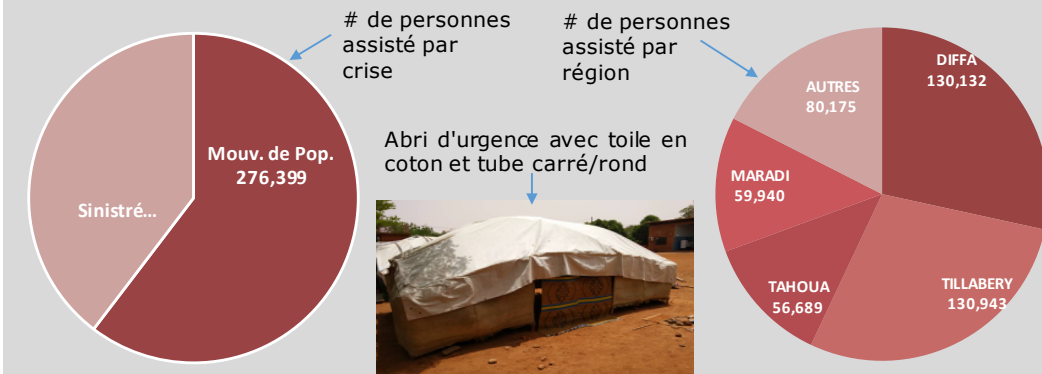
ABRIS TRANSITIONNELS ET DURABLE



ÉTAT DE FINANCEMENT EN 2020



(Source : OCHA FTS)



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Ben ODUWA

Co-coordonateur du GTABNA

boduwa@iom.int / +227 90 38 75 24

COORDINATEURS DU GROUPE DE TRAVAIL



BAILLEURS DE FOND



La représentation et l'utilisation des limites, des noms géographiques et des données connexes incluses dans ce rapport ne sont pas garanties sans erreur ni n'impliquent de jugement sur le statut juridique d'un territoire, ni aucune approbation ou acceptation de ces limites par le GTABNA et ses membres.